



**FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
FORCE OUVRIERE**

Section Départementale de l'Eure
17 ter, rue de la côte Blanche, 27 000 Evreux
Téléphone : 06 51 72 57 23 Mail : snudifo27@gmail.com

AVIS PROPOSES EN FORMATION SPECIALISEE LE 11 MAI 2023

Avis FO (adoptés à l'unanimité) :

1) La Formation Spécialisée, réunie le jeudi 11 mai 2023, **demande l'abrogation de la loi Rilhac et de ses décrets d'application qui instaurent notamment des missions supplémentaires et une évaluation spécifique pour les directeurs et directrices d'école, induisant de fait une pression de la part de leur hiérarchie sur leur travail au quotidien.**

2) La Formation Spécialisée, réunie le jeudi 11 mai 2023, **demande que toutes les infirmières de l'Education nationale de l'Eure et de l'académie de Normandie perçoivent la NBI handicap sans condition et que la NBI handicap non versée durant l'année 2022-2023 soit restituée aux infirmières scolaires du périmètre de Rouen.**

3) Etant donné le bilan de la politique d'inclusion systématique avec la liquidation de l'enseignement spécialisé, le maintien des AESH sous le seuil de pauvreté, et l'absence de réponse apportée par l'institution aux difficultés énormes rencontrées, la Formation Spécialisée, réunie le jeudi 11 mai 2023, refuse la mise en place de l'Acte 2 de l'école inclusive qui entrainera une nouvelle dégradation des prises en charge des élèves les plus fragiles et dégradera les conditions de travail et les missions des personnels. **La F3SCT demande un vrai statut, un vrai salaire pour les AED et les AESH, l'abandon des PIAL et la création immédiate de places dans les établissements médico-sociaux à hauteur des besoins.**

Avis FSU (adopté à l'unanimité) :

La mise en place du PACTE enseignant va faire courir un risque inacceptable sur la santé des agent.e.s. En effet, la charge de travail des agent.e.s n'a cessé de s'alourdir en raison de la multiplication des injonctions et demandes institutionnelles (évaluations, réunions, gestion de l'inclusion à moyen constant...). La charge mentale et émotionnelle excessive conduit nombre d'agent.e.s à l'épuisement et se traduit par une explosion du nombre de signalements dans le registre SST.

En conditionnant à la signature du PACTE toute rémunération supplémentaire alors que la profession a vu depuis plus de 10 ans son niveau de vie s'éroder, les agent.e.s sont placé.e.s face à un choix inacceptable :

- refuser le pacte et continuer de subir une paupérisation toujours plus grande et dégradation de leurs conditions d'existence.
- signer le PACTE et consentir à une augmentation de leur charge de de travail et de leur temps service.

Les membres de la FS-SSCTD 27 **demandent l'abandon du PACTE et revendiquent une revalorisation salariale de 300 € net pour tous les agent.e.s et le dégel du point d'indice pour que les salaires suivent enfin l'inflation.**